

## LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR PAR PUISSANCE, DE 1912 A 1935

---

Les grosses entreprises privées établissent, en plus des bilans annuels requis par la loi, des monographies portant sur une période beaucoup plus longue, généralement une décade ou même vingt ans. Cette pratique, tout en donnant aux actionnaires la possibilité de suivre la vie de l'affaire, leur permet de tirer des enseignements pour l'orientation future de la société.

Notre désir serait de faire, dans les mêmes conditions, le point du commerce extérieur du Maroc, depuis l'établissement du Protectorat français jusqu'à fin 1934. Ces vingt-deux années ont été dominées par la grande guerre, d'une part, et l'instabilité des monnaies qui suivit les hostilités, d'autre part. Nous en tiendrons compte dans cette monographie. Deux graphiques en annexe permettront de repérer à n'importe quelle époque, la position respective des importations et des exportations des principales puissances.

Un rapide coup d'œil sur ces graphiques (1) facilite déjà les observations suivantes :

*Importations.* — La courbe des valeurs en francs des importations présente pour chaque pays deux pointes très nettes. L'une en 1921, l'autre en 1929. Celle de 1921 reflète la poussée des affaires d'après-guerre, l'équipement fiévreux du Maroc et l'interruption de 1922, plus sensible pour les États-Unis et l'Angleterre, gênés à cette époque par la lente dépréciation du franc. Au contraire, l'Italie, la Belgique, pays dont les variations monétaires étaient solidaires de celles du franc, continuent à accuser une progression à peine ralentie par la petite crise de 1922. Le cas de l'Allemagne fut assez spécial, car des dispositions de sécurité vinrent entraver les ventes de ce pays jusqu'en 1927.

Dès 1924, les importations de l'Angleterre et des États-Unis reprennent leur marche en avant, et c'est à peine si les perturbations monétaires françaises de 1926 troublent cet essor. En 1927, date de la stabilisation de fait en France, la poussée des importations est générale. Les ventes de la métropole dépassent le milliard et les lignes des autres puissances accusent sur le graphique une progression très nette, même pour l'Allemagne dont les conditions de commerce au Maroc ont été rendues à peu près normales.

Les années 1927, 1928 et 1929 constituent donc des années de réelle prospérité. Tous les pays vendent et progressent. Mais 1930 amorce le déclin des États-Unis et de l'Angleterre. La chute est presque verticale et le même sort attend en 1931 l'Italie, la Belgique, l'Espagne et la France. Cette dernière année marque donc la régression de toutes les ventes européennes, la

ligne des importations de chaque pays s'affaisse rapidement sous l'influence conjuguée de la chute des prix mondiaux, de l'ascension des ventes asiatiques, de l'achèvement des grands travaux, etc...

La régression est d'autant plus accentuée que le chiffre d'affaires précédemment traité était plus grand, et la Grande-Bretagne, malgré une dévaluation monétaire lui donnant une prime de change de près du quart, voit ses ventes décroître peut-être même plus rapidement que celles des autres puissances ; il est vrai que, simultanément, le Japon faisait subir au yen une dépréciation plus accentuée encore qui facilitait l'écoulement de produits nippons au Maroc.

*Exportations.* — La courbe des valeurs des exportations marocaines sur chaque pays est moins caractérisée. On peut cependant discerner la pointe très vive occasionnée par les achats allemands d'orge en 1928 et noter, dès 1929, une chute sensible des exportations sur tous les débouchés.

Les causes en sont multiples : ajustement des prix nécessité par la dépression mondiale, dans le but d'atteindre les marchés extérieurs (sensible surtout pour les phosphates); politique française des contingents d'importation en franchise sur la métropole de la plupart des produits marocains. (Faut-il voir dans cette deuxième raison une cause indirecte de ralentissement des exportations marocaines sur l'étranger, nos exportateurs se laissant séduire par la facilité des transactions sur le marché français protégé, et s'abstenant de courir les risques inhérents aux débouchés lointains ?)

Cette appréhension, si elle existait réellement, serait d'ailleurs pleinement justifiée, car il semble que, insuffisamment satisfaits des prohibitions douanières et contingentements de toutes sortes, certains pays s'ingénient à multiplier les obstacles pour entraver nos ventes.

*Part proportionnelle des puissances.* — L'activité de la France pendant toute cette période de vingt-deux années est trop connue pour qu'il soit nécessaire d'insister. Nous nous bornerons aux simples remarques suivantes :

Les ventes françaises qui, en 1912, étaient sensiblement égales à celles de l'Angleterre, les dépassent :

deux fois en 1913 ;  
trois fois en 1921 ;  
quatre fois en 1923 ;  
cinq fois en 1926 ;  
six fois en 1931 ;  
sept fois en 1933.

(1) cf. graphiques pages 188-189.

En 1934, on sait que l'Angleterre se voit ravir par le Japon la deuxième place qu'elle avait toujours occupée jusqu'alors. Pour cette dernière année, les ventes françaises au Protectorat représentent néanmoins cinq fois celles du Japon.

Aux exportations on constate un phénomène analogue ; les achats français sont en constante progression et l'écart avec le second, qui est tantôt l'Angleterre, tantôt l'Espagne, une année même l'Allemagne, va sans cesse en s'accroissant. Les approvisionnements de la métropole égaux à ceux de l'Angleterre en 1912, doublent le chiffre des achats effectués par cette dernière puissance en 1913 et en 1920.

En 1921, l'Espagne arrive presque à égalité avec notre pays, 80 millions contre 90, mais en 1923, la France achète déjà deux fois plus au Maroc que la puissance qui la suit, trois fois plus en 1924 et cet écart la distançant du second, se maintient jusque vers 1930.

1931 marque l'avance considérable des achats français. En effet, à cette date, les ventes du Maroc à la métropole représentent cinq fois la valeur des livraisons à l'Espagne. Elles sont sept fois plus élevées en 1932, huit fois plus en 1933 et sept fois plus en 1934.

Bien que la France ait toujours eu, et de loin, la première place dans le commerce général de ce pays, il serait faux d'en conclure que cette prospérité s'est établie au détriment des autres puissances. Bien au contraire, grâce au Protectorat français, la plupart des pays ont amélioré leur commerce général avec le Maroc dans des proportions considérables. Le coefficient de prospérité le prouve.

Ce que nous appelons coefficient de prospérité est le multiple traduisant l'augmentation de la valeur des ventes ou des achats de certaines puissances en 1934 par rapport aux opérations qu'elles réalisaient avec le Maroc en 1912. Naturellement, les valeurs de 1934 ont été divisées par 5 pour permettre la comparaison avec celles de 1912 établies en francs-or.

On obtient le tableau suivant :

	COEFFICIENT DE PROSPÉRITÉ	
	Ventes au Maroc	Achats au Maroc
France .....	3	6
Espagne .....	3	2
Belgique .....	5	5
Italie .....	13	2
U.S. ....	28	3
Allemagne .....	1/2	3/5

Par contre, l'Angleterre et l'Allemagne ont un coefficient négatif, puisque la première n'a importé, en 1934, que pour 11 millions de francs d'avant-guerre, contre 35 en 1912, soit le tiers, et que l'Allemagne a atteint un peu plus de la moitié de la valeur de son chiffre de 1912. Aux exportations, l'écart est le même, l'Angleterre a acheté en valeur moitié moins qu'en 1912 et l'Allemagne a réalisé les 3/5 de son chiffre d'alors.

C'est que le Japon a ravi à l'Angleterre sa prépondérance en plaçant pour 63 millions de francs de cotonnades, alors que les ventes de la Grande-Bretagne pour cet article ne sont plus que de 17 millions. Il a enlevé à l'Italie le marché des soies artificielles en expédiant au Maroc pour 25 millions de francs de tissus de soies artificielles, alors que les ventes italiennes de ce produit tombèrent à 4 millions contre 17 millions encore en 1931.

Les États-Unis maintiennent leur chiffre grâce à une avance sensible sur les automobiles au détriment de la France. Ils compensent ainsi la perte du débouché des essences et pétroles, acquis, comme on le sait, à la Roumanie qui en vend pour 50 millions environ.

La Belgique conserve sensiblement son pourcentage, tandis que le rôle de l'Allemagne est assez effacé par suite de la concurrence asiatique sur les articles bon marché.

Ces quelques remarques prouvent nettement l'évolution favorable des ventes de la plupart des puissances au Maroc. Les pays ont largement profité de l'établissement du Protectorat français. Ceux qui subissent une régression dans leur chiffre d'affaires depuis quelques années, doivent ce déclin à la concurrence asiatique.

Par contre, le problème des exportations marocaines est posé d'une façon assez angoissante. L'Empire chérifien qui ne peut pas négocier de conventions commerciales se voit pourtant opposer des mesures restrictives d'ordre général que certaines puissances étrangères ont prises dans le but de pratiquer une politique de compensation des échanges avec d'autres pays.

C'est ainsi que la République Argentine n'autorise pas les exportateurs marocains à recevoir en paiement les devises au cours officiel consenti cependant à la France, la Belgique, l'Angleterre et la Hollande, à la suite de conventions commerciales, mais les oblige à acheter ces moyens de paiement hors cote, à un cours supérieur de 21 % au précédent. Pour cette raison d'ailleurs, beaucoup de commerçants marocains font faire aux marchandises destinées à l'Argentine un crochet par Marseille pour les « naturaliser » françaises. Et cependant, l'Argentine qui nous vend pour 5 millions de francs de marchandises annuellement et ne nous en achète que pour la somme dérisoire de 35.000 francs, bénéficie, grâce au commerce marocain, d'une importante masse de manœuvre de devises. Et ce qui est vrai pour l'Argentine se vérifie avec d'autres puissances, telles la Roumanie, qui, bien qu'ayant une balance commerciale fortement favorable avec le Maroc, n'hésite pas à nous astreindre à une réglementation monétaire compliquée. Les États étrangers devraient enfin comprendre que le Maroc a droit lui aussi à une juste réciprocité. On ne gagne rien à appauvrir son client.

P. V.



# GRAPHIQUE DES EXPORTATIONS DU MAROC SUR LES SIX PREMIÈRES PUISSANCES

(NON COMPRIS LA FRANCE)

en millions de francs, de 1912 à 1934 inclus

En abscisse : les années

En ordonnée : les millions de francs.

